MNO ACTUS

LETTRE D'INFORMATION - JUIN 2016

Le sport ça me dit !

Des jeunes du territoire Métropole Nord-Ouest ont participé à une manifestation sportive organisée par Unis-Cité le Samedi 28 mai 2016 à Lille. Ce fut l'occasion pour eux de recontrer Monsieur Patrick KANNER, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

14 jeunes du territoire ont participé à cette manifestation, au cours de laquelle les jeunes ont eu l'occasion de s'adonner à **diverses activités sportives** : Street Tennis, Flag Rugby, Concours de jongle, Kin-ball, Tir à l'arc, Parcours en Fauteuil, …

3 jeunes du territoire ont remporté, par tirage au sort, un billet pour assister au Championnat d'Europe de football **UEFA Euro 2016**. C'est ainsi que Kévin, Damien et Olivier se sont rendus au Match France-Suisse le 19 juin 2016 au Stade Pierre Mauroy. 2 autres jeunes ont remporté un équipement sportif et une carte cadeau.

Dans le cadre de cette manifestation, une table ronde a été organisée afin de permettre aux **jeunes de la Garantie Jeunes**, ainsi qu'aux jeunes en Service Civique avec Unis-Cité, de rencontrer Monsieur **Patrick KANNER**, **Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports**. Florian, Maximilien et Kévin, 3 jeunes du territoire Métropole Nord-Ouest, ont ainsi pu échanger avec le Ministre.

Patrick KANNER : Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Florian : J'habite à La Madeleine et je suis titulaire d'un Bac Pro Menuiserie.
Maximilien : J'ai arrêté l'école en 3ème et je suis de Quesnoy-sur-Deûle.
Kévin : J'habite à Wambrechies et j'ai effectué un contrat de professionnalisation Employé Libre Service mais je ne suis pas allé au terme.

Patrick KANNER : Comment avez-vous connu le dispositif Garantie Jeunes ?

Florian : J'ai découvert le dispositif dans un article paru dans le journal de ma commune.
Maximilien : Moi, ce sont des amis qui m'en ont parlé.
Kévin : C'est ma conseillère de la Mission Locale qui m'a présenté le dispositif.

Patrick KANNER : Parlez-moi un peu de la Garantie Jeunes. Si vous deviez la définir en 2 ou 3 mots ?

Florian : On travaille en groupe lors des collectifs et on s'entraide. On travaille sur notre projet.
Maximilien : Il y a aussi un travail sur le savoir-être, le CV et la lettre de motivation...
Kévin : On rencontre aussi des entreprises. On réalise des stages pour découvrir un métier ou conforter nos choix professionnels.

Patrick KANNER : Que pensez vous de la Garantie Jeunes ? Qu'est-ce qu'elle vous apporte ? Quel est votre projet ?

Florian : Selon moi, c'est un bon dispositif. Mes parents sont très contents. Je me lève tous les matins et je suis en activité. Après avoir validé un BAC Pro Menuiserie, je n'ai pas réussi à trouver de travail dans ce domaine car il n'y a pas trop de débouchés. Aujourd'hui, mon projet serait de travailler en tant qu'agent de sécurité.

Patrick KANNER : En voilà un beau projet, et dans un secteur qui recrute.

Maximilien : Pour ma part, je pense que c'est un bon dispositif pour les jeunes. Je n'avais plus aucune idée de projet et aujourd'hui j'arrive à me projeter dans l'avenir. Dorénavant, je sais ce que je veux faire : je vais reprendre une formation pour travailler dans la restauration car je souhaiterais devenir cuisinier.

Patrick KANNER : C'est un très bon choix professionnel. C'est un métier qui peut parfois être difficile, mais il y a de très grands chefs. J'aurai peut être l'honneur d'être invité dans votre restaurant quand vous deviendrez un grand chef.

Kévin : Ce dispositif m'aide beaucoup. Je suis très bien accompagné par ma conseillère. J'ai repris confiance en moi. J'effectue des stages pour valider mon choix professionnel car j'aimerais travailler dans la vente.

Patrick KANNER : Recommanderiez-vous la Garantie Jeunes à d'autres jeunes ?

Les 3 jeunes ont répondu oui sans hésiter.

Suite à ces échanges, Monsieur le Ministre se dit conforté par l'efficacité et l'apport du dispositif auprès des jeunes. "Les Missions Locales font du très bon travail dans la mise en œuvre de ce dispositif. Elles relèvent magnifiquement le défi, en s'appuyant sur leur connaissance du public jeune et le réseau qu'elles ont pu tisser à l'échelle de leur territoire." Patrick KANNER indique d'ailleurs que le dispositif sera généralisé en 2017. "On estime qu'il pourrait y avoir entre 100 000 et 150 000 bénéficiaires du dispositif en 2017."

Zoom sur la Clause d'insertion

Intégrer une Clause d'insertion dans un marché public, c'est booster l'emploi des habitants du territoire. Elle permet à des publics fragilisés d'acquérir une première expérience professionnelle, notamment les jeunes sans qualification, les demandeurs d'emploi de longue durée, les bénéficiaires du RSA, les personnes handicapées...

A l'heure actuelle, **3 appels d'offres ont été lancés par le Groupe SIA Habitat** : à **Pérenchies** (**2770 heures** d'insertion pour 53 logements collectifs sur le site de l'Horloge), à **La Madeleine** (**500 heures** sur des travaux de réhabilitation de 30 logements collectifs) et à **Wambrechies** (**plus de 6000 heures** sur la construction de 108 logements, rue de Bondues).

Parallèlement, **2365 heures** d'insertion sont en cours de mise en œuvre sur l'opération de restructuration des écoles Bert et Alouettes de la **ville de Marquette-lez-Lille**. Un jeune de la Garantie Jeunes a d'ailleurs récemment intégré le chantier avec l'entreprise de travaux publics. **Trois autres opérations** sont également **en cours de réalisation** : avec la **SA du Hainaut** sur la construction de logements à **La Madeleine** pour **5400 heures** depuis fin 2015, avec le **Groupe SIA Habitat** sur la construction de logements à **Saint-André-Lez-Lille** pour **7500 heures** et avec la **ville de La Madeleine** sur la construction d'équipements municipaux pour **près de 4600 heures**.

Pourquoi faire appel à la Maison De l'Emploi Métropole Nord-Ouest ?

Vous faciliter les démarches est notre métier ! Forts d'une expérience de 10 ans, la MDE et le PLIE MNO vous accompagnent dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi de ce dispositif.

Votre contact : Saliha TOUCHI - Email : mdemno.stouchi@gmail.com - Tél : 03 20 14 52 80

AGENDA

Voir programmation des Mardis de la création / reprise d'entreprise.

Renseignements auprès de la Maison De l'Emploi MNO au 03 20 14 52 80

Conception : Maison de l'Emploi Métropole Nord-Ouest, Amandine FRANCOIS, Chargée de communication

Nos actions sont cofinancées par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.